

LE PRÉSIDENT

RECU le

20 JAN. 2006

Avignon, le

10 JAN 2006

Affaire suivie par Nicolas DONNADILLE

Ligne directe 04 90 14 87 52

Fax 04 90 14 87 71

E-mail ndonnadille@avignonvaucluse.cci.fr

Objet Contribution au débat public sur la
politique des transports dans la vallée
du Rhône et l'arc languedocien

N/Réf ND/MR-0134/2006

Monsieur Philippe MARZOLF
Président
CPDP Politique des Transports dans la
Vallée du Rhône et l'Arc Languedocien
26, Boulevard Saint Roch
84000 AVIGNON

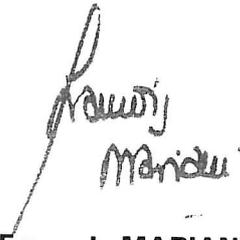
Monsieur le Président,

Dans le cadre de la préparation du débat public sur la politique des transports dans la Vallée du Rhône et l'Arc Languedocien, vous nous avez sollicité afin que nous puissions vous faire part de nos attentes et de nos propositions sur le déroulement de ce débat.

Je souhaite que notre institution consulaire s'implique très fortement dans les échanges à venir afin de porter au mieux la représentation de nos entreprises, pour lesquelles la problématique de la fluidité et de la fiabilité des différentes infrastructures de transport dans le Grand Sud-Est est capitale. De notre bonne accessibilité résultera une attractivité économique propice au développement harmonieux de notre département et de notre région.

Je vous remercie bien vivement de prendre en considération nos propositions ci-jointes. Par ailleurs, je vous rappelle que notre CCI travaille en étroite collaboration avec ses partenaires consulaires (C(R)CI PACA et OITC) dans un souci de cohérence globale sur ce large périmètre.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes salutations distinguées.


François MARIANI

P.J. Propositions sur le déroulement du débat public

CHAMBRE
DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE
D'AVIGNON
ET DE VAUCLUSE



DEBAT PUBLIC COULOIR RHODANIEN ET ARC LANGUEDOCIEN

1^{er} avril 2006 – 31 juillet 2006

Propositions sur le déroulement du débat

les attentes et objectifs dans ce débat :

- Faire connaître au plus grand nombre les enjeux au plan économique de disposer d'axes de communication performants au sein d'un réseau européen
- Réintégrer les dimensions arc méditerranéen et européenne dans le débat pour une compréhension des enjeux
- Redonner une fluidité et une fiabilité aux différents modes de transport dans le couloir rhodanien et l'arc languedocien.

Quelles problématiques et thématiques doivent être abordées au cours de ce débat ?

- Les compétitivités territoriales dans une économie mondiale,
- Le risque de marginalisation des territoires et la délocalisation des entreprises vers les pays à l'Est de la France,
- La mise en cohérence globale des infrastructures de transport du Grand Sud-Est,
- La distinction des flux PL/VL, touristiques, et de transit,
- Les comportements et les besoins en mobilités,
- La prise en compte de la forte attractivité résidentielle du Sud de la France,
- L'interconnexion des réseaux et des modes de transport,
- L'intégration des enjeux locaux et régionaux des déplacements, notamment en ce qui concerne la notion d'attractivité, directement liée à celle de l'accessibilité,
- Le développement du potentiel de la voie fluviale et de la voie ferrée,
- Les impacts sur l'environnement,

Que doit contenir le dossier d'information du public et quelle diffusion ?

- Les bases : les évolutions des trafics, des périodes de saturation et les projections dans le futur de l'ensemble des modes de transport, pas uniquement routier,
- Des solutions envisageables, en prenant en compte l'interconnexion des réseaux et des modes de transport,

- Des scénarii relatifs à la non prise en compte des projets mentionnés lors du CIADT de 2003 et des conséquences à venir,
- Des renseignements objectifs sur l'état d'avancement d'autres projets en France, notamment celui de l'A51 et en Europe d'ici 2010 et leurs conséquences sur la répartition des trafics.

Comment pouvez vous aider à la diffusion de ces outils ?

- Sensibiliser et interroger nos ressortissants par l'intermédiaire de notre magazine consulaire (Dynamiques 20 000 exemplaires),
- utilisation de notre site internet.

Quels seront à priori vos besoins en information, études, outils de communication de proximité ... ?

- rappel des textes et positions officielles nationaux et européens (Ciadt, rapports parlementaires, schémas...) depuis 5 ans sur ces problématiques d'infrastructures de transports
- l'impact de la réalisation de l'autoroute A75 sur le trafic du couloir rhodanien,
- études de marketing territorial sur les motifs d'implantation ou de délocalisation des entreprises,
- Le rôle du couloir rhodanien dans les échanges européens et les retombées sur l'économie locale,
- Le réel potentiel de la voie fluviale et de la voie ferrée dans leurs champs d'action,
- scénario prospectiviste de non développement des équipements de communications,
- scénario volontariste du report modal, quels impacts sur les trafics routiers ?

Quelles autres suggestions pouvez-vous faire pour l'organisation générale de ce débat, afin qu'il suscite le maximum de participation ?

- des conférenciers de renommés
- ne pas forcément opposer le mode routier aux autres modes